

PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de BOBST GROUP SA tenue le

mercredi 6 mai 2009 à 17 h 00

au Palais de Beaulieu à Lausanne.

M. Charles Gebhard, Président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux actionnaires et ouvre l'Assemblée.

M. Markus Niederhauser, secrétaire du Conseil d'administration, tient le procès-verbal de l'Assemblée.

Le Président désigne M. Salvatore Di Maggio et M. Bernard Grobéty comme scrutateurs.

Le Président constate ensuite:

- que l'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts avec l'ordre du jour suivant:

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2008
2. Décharge au Conseil d'administration
3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2008
4. Elections au Conseil d'administration
5. Election de l'organe de révision

- que l'avis de convocation a paru le 7 avril 2009 dans la presse de grand tirage et dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce No. 67 du 7 avril 2009 et que les actionnaires ont reçu la convocation ainsi que leur carte d'inscription au dernier domicile communiqué à la société;

- que le rapport de gestion a été mis à disposition au siège de la société à partir du 15 avril 2009 et a également été envoyé au domicile des actionnaires qui en ont fait la demande;

- que l'organe de révision est représenté par MM. Pierre Delaloye et Fabrice Bernhard de la société Ernst & Young SA.

Aucun actionnaire n'a fait valoir, dans le délai et selon la forme prescrite par les statuts, le droit de faire inscrire un point à l'ordre du jour.

Toutes les formalités exigées par la loi et les statuts étant accomplies, l'Assemblée se trouve dès lors régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Dans son allocution, le Président souligne à quel point la situation économique s'est dégradé pendant l'année 2008. La crise dans le domaine financier a commencé à avoir un effet très négatif dans le secteur industriel depuis l'été 2008. L'évolution reste incertaine. Il faut craindre des tendances protectionnistes et des tensions suite à une augmentation du chômage. Le Groupe Bobst a été fortement touché à partir du mois de septembre 2008 et a immédiatement réagi en prenant les premières mesures.

Le Président mentionne ensuite le changement au niveau de la présidence de la direction. M. Andreas Koopmann quitte cette fonction qu'il a exercée pendant quatorze ans, et après vingt-sept ans de service. Le Président remercie au nom du Conseil d'administration M. Koopmann pour les excellents services rendus au Groupe Bobst. Il a fortement contribué à la consolidation de la position de Bobst en tant que leader de la fourniture des équipements pour l'emballage.

Le Président présente ensuite M. Jean-Pascal Bobst qui assumera la présidence de la direction du Groupe après la présente Assemblée générale. M. Bobst a exercé plusieurs fonctions dans le Groupe. Il est membre du comité de direction depuis 2006.

Ensuite, le Président explique les raisons qui ont amené le Conseil d'administration à proposer de ne pas payer de dividende pour l'exercice 2008. D'un côté, il est important de maintenir un niveau élevé de liquidités dans la situation économique actuelle. D'un autre côté, un total de 311 millions de francs ont été distribués aux actionnaires en 2008 ce qui permet une certaine retenue pour le moment.

Le Président rappelle ensuite que M. Luc Bonnard a décidé de se retirer de son mandat de membre du Conseil d'administration. Il en est membre depuis 1987 et a exercé la fonction de Vice-président pendant de nombreuses années. Le Président remercie M. Bonnard de son engagement vis-à-vis du group Bobst et de ses interventions qui étaient toujours d'une grande valeur pour le Groupe.

M. Andreas Koopmann, Président de la Direction du Groupe, commente ensuite l'exercice 2008. Le Groupe a finalisé l'acquisition de la société Fischer & Krecke, ce qui renforce de façon notable la position de Bobst dans le domaine des matériaux flexibles. Au printemps 2008, Bobst a participé à l'exposition DRUPA. Les clients des domaines de la boîte pliante et des matériaux flexibles ont bien apprécié les derniers développements présentés, mais le niveau des commandes commençait déjà à être influencé par le début de la crise économique. Au mois de septembre, le Groupe a dû publier un communiqué de presse faisant état de la diminution des entrées des commandes, de la projection réduite du chiffre des affaires, et des premières mesures d'économie prévues.

Avant de passer à la présentation de quelques chiffres clé de l'exercice, M. Koopmann remercie l'ensemble du personnel du Groupe de son engagement et esprit positif face à la situation économique difficile. 2008 était malgré tout un exercice pour ainsi dire normal, comparable à 2006 en ce qui concerne le résultat récurrent.

M. Koopmann remercie ensuite l'Assemblée des actionnaires de la confiance dont il a joui en tant que Président de la direction du Groupe.

M. Jean-Pascal Bobst prend la parole et fait quelques commentaires sur l'évolution des affaires depuis fin 2008 et les attentes pour 2009. La direction adapte les moyens de production à un chiffre d'affaires en forte baisse sur deux ans, avec une reprise dont le moment et l'importance sont incertains. L'objectif reste de défendre, voir augmenter les parts de marchés, et de préserver les compétences du Groupe. Il mentionne quelques mesures de restructuration qu'il était nécessaire d'entreprendre dans plusieurs pays. Parlant du projet TEAM, à savoir le regroupement de toutes les activités dans la région de Lausanne à Mex, le projet avance comme prévu. Cependant, au vu des incertitudes économiques, le Conseil d'administration reverra le calendrier des investissements.

Suivant ces exposés, le Président reprend la parole et passe à l'ordre du jour.

M. Niederhauser donne lecture de la feuille de présence qui indique la présence à 17 h 00 de 514 personnes, porteurs ou représentants de 12'576'148 voix, soit 87.60 % du total absolu des voix inscrites et 70.61 % du capital-actions au jour de l'Assemblée.

Le représentant indépendant représente 3'967'750 droits de votes. Les banques et autres représentants dépositaires représentent zéro droit de vote.

Les actionnaires présents ou porteurs d'une procuration représentent, 8'608'398 droits de vote.

Les actions de la société sont toutes des actions nominatives avec une valeur nominale CHF 1. --. Les actions propres détenues par la société ne sont pas représentées.

Le Président rappelle que l'Assemblée prend ses décisions et procède aux élections à la majorité des voix attribuées aux actions représentées, et que les votations et élections se font à main levée, sauf décision contraire du Président.

1. Approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2008

Le Président ouvre la discussion. Un actionnaire juge le résultat de l'exercice décevant. Le nombre d'employés a augmenté, alors que le bénéfice a diminué. Certaines dépenses paraissent surfaites. Le Président prend acte de ce commentaire.

M. Delaloye intervient pour la société Ernst & Young et précise que les réviseurs n'ont aucun commentaire à rajouter.

Le Président passe à la votation.

"L'Assemblée approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2008".

Cette résolution est adoptée à une très forte majorité.

2. Décharge au Conseil d'administration

Le Président ouvre la discussion, en rappelant que selon l'article 695 du code des obligations, les personnes qui ont coopéré à la gestion des affaires de la société ne peuvent prendre part aux décisions concernant la décharge. Un actionnaire demande si le Conseil reçoit des bonus et si la rémunération des membres du Conseil est revue à la baisse. Le Président répond que les membres du Conseil ont une rémunération fixe, sans bonus.

Le Président passe à la votation

"L'Assemblée donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice 2008".

Cette résolution est adoptée à une très forte majorité. Le Président constate que les personnes chargées de la gestion n'ont pas participé au vote.

3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2008

Le Conseil d'administration propose de ne pas verser de dividende.

Le Président ouvre la discussion; personne ne demande la parole. Le Président passe à la votation.

« L'Assemblée décide de ne pas verser de dividende et de reporter à nouveau le solde de Francs 97'110'840.77 ».

Cette résolution est approuvée à une large majorité.

4. Elections au Conseil d'administration

Le Président rappelle que les mandats des MM. Hans Rudolf Widmer, Michael W. O. Garrett arrivent à échéance et que les deux administrateurs sont prêts à accepter un nouveau mandat de trois ans. Le Président présente M. Alain Guttman comme nouveau candidat à élire au sein du Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Le Président soumet à l'Assemblée la décision suivante: "L'Assemblée générale réélit M. Hans Rudolf Widmer comme membre du Conseil d'administration de la société pour une période de trois ans".

La résolution est adoptée à une forte majorité.

Le Président reprend la parole et soumet ensuite à l'Assemblée la décision suivante: "L'Assemblée générale réélit M. Michael W. O. Garrett comme membre du Conseil d'administration de la société pour une période de trois ans".

La résolution est adoptée à une forte majorité.

Le Président soumet ensuite à l'Assemblée la décision suivante: "L'Assemblée générale élit M. Alain Guttmann comme membre du Conseil d'administration de la société pour une période de trois ans".

La résolution est adoptée à une forte majorité.

5. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de reconduire le mandat de l'organe de révision.

Le Président ouvre la discussion; personne ne demande la parole.

Le Président passe à l'élection et soumet la résolution suivante:

"L'Assemblée générale désigne la fiduciaire Ernst & Young SA comme organe de révision pour l'exercice 2009".

La résolution est approuvée à une forte majorité.

Au terme des délibérations, le Président remercie les actionnaires de leur soutien.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17 h 55.

Le Président :

Le secrétaire hors Conseil:

